tiques de la boutique. Tout cela avait été fait en l'espace de deux minutes. M. Noël qui remontait avec le litre de marc à la main, se précipita sur le malheureux en lui criant : « Malheureux, tu veux donc tuer ma femme ! »

Le jeune homme put se débarrasser de l'étreinte de l'épicier qui, entasé par le spectacle horrible qu'il avait devant les yeux, ne put profiter en cri. L'assassin ouvrit tranquillement la porte et s'en alla. Ce n'est que quelques instants après cette scène que M. Noël, revenu à lui, se précipita dans la rue et se mit à crier : « A l'assassin ! arrêtez-le ! » Mais le meurtrier était déjà loin.

A l'état de Mme Noël est des plus graves.

Le clergé capteur d'héritages

Melun, 19 mars. — Encore une affaire de captation d'héritage par le clergé soumise à la justice.

En juillet 1896, une dame Tochtermann, veuve, décédait à l'hospice de Moret. Mme Sévérin, cousine et légataire universelle de la défunte, s'aperçut de la disparition d'une quinzaine de mille francs de titres.

Après des recherches tant au domicile de Mme Tochtermann qu'à l'hospice où elle avait passé les quinze derniers jours de sa vie, les scours firent par déclarer qu'elles ne savaient rien quant au sort des valeurs disparues, mais que l'abbé Pougeois, curé de Morel, confesseur de la défunte pourrait peut-être éclairer les intéressés.

Mis au pied du mur, l'abbé Pougeois convint qu'il détenait les titres. Mais il déclare que Mme Tochtermann les lui avait confiés, quelques jours avant son décès, pour en faire don à la sœur Marie-Joseph (Mme Grange), supérieure de l'Hospice de Moret et il se refusa à rendre lesdites valeurs bien qu'il ne put justifier ses allégations sur aucun écrit de la prétendue testatrice.

Mme Sévérin saisit le tribunal de Fontainebleau de cette affaire qui fut plaidée le 10 février 1897.

Aux termes du jugement qui vient d'être rendu aujourd'hui, l'abbé Pougeois est condamné à restituer les titres et aux dépens de l'instance.

Si Mme Sévérin n'avait pas trouvé une liste des numéros des valeurs soustraites, ni vu, ni connu, la congrégation gardait le silence et l'argent.

Incendie dans une raffinerie de pétrole

AU HAVRE

Le Havre, 19 mars. — Ce matin, vers quatre heures, un immense incendie a éclaté à l'usine de raffinerie d'huile végétale et de pétrole Desmarais frères.

Le feu a commencé dans un atelier d'épuration d'huile végétale. Cinq bâtiments, renfermant une trentaine de réservoirs ont été la proie des flammes.

On a pu préserver les nombreux réservoirs à pétrole.

Les pompiers ont été maîtres du feu vers 8 heures.

Les réservoirs détruits contenaient environ 300,000 kilogrammes d'huile. Les dégâts dépassent un million de francs.

On n'a à déplorer aucun accident de personne.

Violent incendie à Reims

Reims, 19 mars. — Un incendie a complètement détruit les magasins de M. Bourgeois, négociant en vins de Champagne, à Reims.

Un employé, surpris par la chûte d'une bouteille d'alcool, ayant lassé tomber une bouge allumée sur le plancher, l'alcool prit feu. En un clin d'œil, 3,000 bouteilles d'alcool que contenait le magasin ont éclaté.

Outre l'incendie, l'incendie a détruit 6,000 bouteilles et 400 pièces de vin.

Les dégâts évalués à plus de 150,000 fr., sont couverts par une assurance.

NOUVELLES ETRANGÈRES

Les droits de douane sur les sucres

AUX ETATS-UNIS

Washington, 19 mars. — Le comité des voies et moyens s'est mis d'accord, hier, au sujet des droits d'importation sur les sucres, pour le nouveau tarif.

Le droit sera d'un cent et demi par livre pour le sucre brut accusant 96 degrés au polariscope.

Au-dessous de 96 degrés, les droits s'abaissent suivant une échelle descendante, environ d'un cent par livre.

Pour les sucres à 75 degrés, le droit actuel de 40 0/0 sera remplacé par un droit de 70 0/0 ad valorem.

Les droits différentiels sur les sucres provenant des pays qui accordent des primes d'exportation, seront équivalents au total net des primes d'exportation, dont ils mirront les valeurs, mais le président sera autorisé de réduire les droits de 1/8 de cent par livre lorsque le sucre vendra de pays donnant des avantages préférentiels.

La différence de droits entre les sucres bruts et les raffinés sera probablement de 1/8 de cent la livre.

Les nouveaux droits augmenteront de 20 millions de dollars le revenu fournu annuellement par les sucres.

Le comité s'est opposé à l'unanimité à l'établissement d'une prime fédérale.

Dernière Heure

Les Forces Européennes

EN CRÈTE

Vienne, 19 mars. — Un télégramme de Trieste à la *Grazer Tages Post* annonçait que le 3e bataillon du 87e régiment d'infanterie qui tient garnison à Trieste, avait reçu l'ordre de se tenir prêt à embarquer pour la Crète.

Cette nouvelle reproduite par la plupart des journaux viennois est absolument dénuée de fondement.

La Canée, 19 mars. — Deux transports de guerre, l'un italien, l'autre anglais, chargés de troupes, sont en rade depuis hier.

Athènes, 19 mars. — Voici quelle est, à l'heure actuelle, la répartition des forces des puissances en Crète. Les Anglais occupent Héraclion, le Russe Réthymne, l'Italie la Canée, la France Sitkia. L'Allemagne n'ayant qu'un seul navire, le *Kaiserin Augusta*, dans les eaux crétoises, s'a débarqué que quelques hommes.

Le rétablissement de l'ordre

Rome, 19 mars. — Il y a eu un moment d'étonnement de leur entrée les colonies de puissances pour s'introduire sur les mesures à adopter dans le but d'empêcher de nouveaux massacres à Candie et rétablir l'ordre dans l'île durant la période des négociations entre les puissances et la Grèce.

Le gouvernement international a été définitivement formulé de Candie parce qu'elle manque de cohésion.

Réception diplomatique chez M. Hanotaux

Paris, 19 mars. — Du *Courrier du soir* :

Le ministère des affaires étrangères a reçu aujourd'hui au quai d'Orsay, les ambassadeurs de toutes les grandes puissances. Il est inutile de dire que les événements d'Orient ont été le thème des entretiens qu'il a eu successivement avec chacun d'eux, d'où il est permis de conclure que M. Hanotaux sera sans doute en mesure demain de saisir le Conseil de ses propositions et de fournir à la Chambre les explications qu'elle attend et qu'attend avec elle le pays.

Les Grecs de l'Ile de Crète

sous la protection de l'Angleterre

Du même journal :

Une dépêche d'Athènes annonce que les agents consulaires en Crète ont mis en quittant l'île, leurs nationaux sous la protection de l'Angleterre. Cette nouvelle a produit une certaine émotion dans le monde diplomatique où l'on s'étonne que, contrairement à l'ancienne tradition le gouvernement grec n'ait pas choisi la France pour cette mission, et ou l'on se demande pour quel motif on lui a préféré une nation dont on croit à tort ou à raison avoir mis la main dans les troubles qui ont amené les conjonctures actuelles.

Manifestations philhellènes

Nice, 19 mars. — Un certain nombre de manifestants se sont rendus, ce soir, place de Masséna, à Nice, sous les fenêtres de M. Poullan, consul de Grèce et ont envoyé auprès du consul des délégués porteurs d'une adresse exprimant les vœux de la population niçoise pour le triomphe du peuple hellène.

Le consul a remercié en disant que si la cause des Hellènes a provoqué tant de sympathies, c'est que c'est que le cœur français se reconnaît par l'admirable héroïsme des Grecs.

Toulon, 19 mars. — Ce soir, le conseil municipal radical-socialiste, après avoir adopté un vœu en faveur de la laïcisation des hospices, a voté une adresse de sympathie aux Grecs et aux Crétois en exprimant l'espoir que le gouvernement ne souillerait pas le drapeau français dans leur sang.

Il ne faut pas, confirme l'adresse, que nos canons se mêlent aux canons ottomans. Elle fait la France et l'Allemagne le 1 a Sedan, entre la France et la Grèce il y a Navarrin.

Le vote de cette adresse provoque de vifs commentaires dans le public.

COMBAT

aux portes de Candie

Cologne, 19 mars. — On télégraphie de Candie, le 9, à la *Gazette de Cologne* :

« Des combats ont eu lieu aux portes de Candie entre les bachi-bouzouks et les insurgés. Les Turcs ont eu 60 hommes tués ou blessés.

» La fusillade continue.

» L'exaspération augmente.

» La ville est menacée d'incendie. »

La levée en masse de la Grèce

Athènes, 19 mars. — Le gouvernement grec a décidé la levée en masse de toutes les forces hellèniques. Une grande activité règne dans les arsenaux et les ports. De grands approvisionnements sont faits à Athènes.

Le colonel Vassos a reçu l'ordre de concentrer toutes ses troupes dans l'intérieur de l'île de Crète.

Ces troupes sont évaluées à trois bataillons, et deux compagnies d'artillerie, avec neuf canons. En tout, 3,000 hommes environ.

De leur côté, les insurgés crétois armés sont au nombre de quinze mille.

Les forces turques consistent en seize bataillons, deux escadrons, quatre batteries de montagne, à six pièce l'une, et une compagnie d'artillerie de forteresse.

Abdication du roi de Grèce

On mande de Bucharest, le 9, à la *Gazette de Cologne* :

« D'après les avis d'Athènes, le roi de Grèce aurait l'intention d'abdiquer en faveur du prince royal, afin que la question crétoise put être résolue à l'amiable ».

Le roi a rompu les relations

avec les ministres des puissances

Paris, 19 mars. — D'Athènes, à la *Politique Coloniale* :

On dit que le roi a rompu effectivement toutes relations avec les ministres des puissances, il a envoyé au ministre des affaires étrangères ou au maréchal du palais le ministre anglais qui lui avait demandé une entrevue.

LES GRECS A MARSEILLE

Marseille, 19 mars. — Sur 250 ou 300 Grecs qui sont soumis à la loi militaire et habitant Marseille, un grand nombre se sont déjà présentés au consulat grec. Les premiers partiront demain.

A la Chambre des communes

Londres, 19 mars. — A la Chambre des communes M. Curzon déclare qu'une note supplémentaire du gouvernement a été adressée à la Grèce.

Quoique la Sublime Porte n'ait pas encore répondu à la note qui lui a été présentée, elle en admet néanmoins le principe.

Les réponses de la Grèce et de la Turquie seront communiquées au Parlement anglais.

En terminant, M. Curzon confirme la délivrance des musulmans de Candamo.

Le vapeur italien canonné par les Turcs

Constantinople, 19 mars. — L'incident du vapeur italien *Sicilia* canonné par les forts des Dardanelles, est heureusement terminé. Le commandant des forts turcs a été suspendu de ses fonctions pour deux mois.

L'ambassadeur d'Italie s'est déclaré satisfait de cette mesure.

Embarcation grecque chavirée

Athènes, 19 mars. — Une embarcation dans laquelle se trouvaient neuf montagnards volontaires dans l'armée grecque a chaviré dans le port de Patras. Les hommes, lourdement équipés, ont été dans l'impossibilité de nager et se sont noyés.

Les torpilleurs du prince Georges

La Canée, 19 mars. — Dans la nuit de dimanche à lundi, les canonnières furent inquiétées par la nouvelle que le prince Georges, avec une flotille de 15 torpilleurs, avait quitté Milo pour une destination inconnue.

Les commandants des navires étrangers s'empressèrent de prendre les mesures de sûreté indispensables.

Pendant toute la nuit, les stationnaires firent des patrouilles dans la baie de la Sude avec ordre de tirer sur tout nouvel arrivant. Les navires, à l'exception d'un croiseur russe, se tinrent sous vapeur, prêts à affronter les terribles torpilleurs.

NOUVEAUX INCIDENTS

entre Grecs et Turcs

Athènes, 19 mars. — On signale de nombreux incidents sur les frontières entre les Grecs et les Turcs.

Les détails manquent.

BELLIQUEUSE DÉCLARATION

du ministre de la guerre grec

Athènes, 19 mars. — Lorsque M. Delyannis fit appeler le colonel Metaxas pour lui confier le ministère de la guerre, le colonel lui répondit :

« Si vous voulez vous servir de moi pour administrer les affaires contraires du ministère, je ne suis pas votre homme. Au contraire, si vous voulez agir, j'accepte le ministère de la guerre. »

La reine Victoria en France

Cherbourg, 19 mars. — Le yacht *Victoria and Albert*, à bord duquel se trouve la reine d'Angleterre, accompagné du yacht *Irène* et des croiseurs *Australia* et *Galathea*, est arrivé à Cherbourg à 10 en rade.

Il est entré directement dans l'arsenal et s'est amarré au quai Sané. Une compagnie d'infanterie de marine, rangée sur le quai, présentait les armes, pendant que la musique jouait l'hymne national anglais.

La reine a reçu ce soir le consul anglais à Cherbourg et a rendu visite de camp de préfet maritime. Le yacht de la reine a fait une très belle traversée.

Le ministre de la marine allemande

Berlin, 19 mars. — Le ministre de la marine A. Tirpitz a demandé sa démission, mais l'empereur a refusé.

LE SPORT

SPORT NAUTIQUE

Rowing-Club de Lille

Dans sa séance du 12 février, l'assemblée générale a composé comme suit son comité pour 1897 : MM. H. De Prins, président honoraire ; Louis Frapin, président ; Henri Sée, vice-président ; G. Cambier, secrétaire-trésorier ; Emile Vandenbusch, chef d'entraînement ; E. Flament, chef de matériel ; A. Lalieu, A. De Prins, Bielleville, Pollin, Quiquempois, Derouck, commissaires.

La société devant être représentée dans toutes les manifestations de sport, a décidé l'achat d'une nouvelle embarcation (outrigger à deux de pointe) Elle a en outre voté l'organisation dans un garage d'un sur-plus de matériel de sport, qui sera vivement apprécié de tous les sociétaires.

Chronique Régionale

NOS REPRESENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, à la séance de mardi, dans les scrutins :

1° Sur l'ajournement, jeudi de la fixation de l'interpellation de M. Millerand sur les affaires d'Orient.

Ont voté *pour* : MM. Adam, Bouderoust, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Deon, Dussaussoy, Evrard, Flicoteaux, Fournier, Gerard, Guillain, Guillemin, Hayez, Jonnart, Le Gavrian, Lemire, Leper, Loyer, de Mun, Pichon, Plichon, Rohart, Roussel, du Roisoux, Sirot-Malitourne, Tailliandier, Weil-Maillez.

Ont voté *contre* : MM. Dansette, Defontaine, Dupuis, Lamarlière, de Montalembert, Soyez.

Ont voté *abstenir* : MM. Adam, Etienne, Defontaine, Dron, Lamarlière.

La Chambre a rejeté par 341 voix contre 175.

2° Sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de M. Millerand) :

Ont voté *pour* : MM. Gussebe, Soyez.

Ont voté *contre* : MM. Bouderoust, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Deon, Dussaussoy, Evrard, Flicoteaux, Fournier, Gerard, Guillain, Guillemin, Hayez, Jonnart, Le Gavrian, Lemire, Leper, Loyer, de Mun, Pichon, Plichon, Rohart, Roussel, du Roisoux, Sirot-Malitourne, Tailliandier, Weil-Maillez.

Ont voté *abstenir* : MM. Adam, Etienne, Defontaine, Dron, Lamarlière.

La Chambre a rejeté par 341 voix contre 175.

3° Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Bontemps-colonel Guerin : « plusieurs de nos collègues (interpellation de MM. Millerand et Carandal).

Ont voté *pour* : MM. Bouderoust, Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dussaussoy, Evrard, Flicoteaux, Fournier, Gerard, Guillain, Guillemin, Hayez, Jonnart, Le Gavrian, Lemire, Leper, Loyer, de Mun, Pichon, Plichon, Rohart, Roussel, du Roisoux, Sirot-Malitourne, Tailliandier, Weil-Maillez.

Ont voté *contre* : MM. Adam, Defontaine, Dron, Lamarlière.

La Chambre a adopté par 299 voix contre 50.

Etaient *absents par congé* : MM. Mahieu et Boyer.

LES PRODUCTEURS DE GRAINES de BETTERAVE

chez M. Méline

M. Méline a reçu mercredi matin, au ministère de l'Agriculture, le bureau du Syndicat des producteurs de graines de betterave qui a pour président M. Eloir. M. Eloir était accompagné de MM. Trystram, Géry Legrand, Clayes, Dubois et Maxime Lecomte, sénateurs, de MM. Dassonville, président des Agriculteurs du Nord, Lamont Mouchon, Guislain, de Nomain, etc.

Ces messieurs l'ont entretenu de la situation de la production des graines de betterave, production qui est sur le point de disparaître, par suite de l'importation toujours croissante des graines étrangères. Cette importation, qui a atteint le chiffre de 1,700,000 kilos en 1895, lors de la discussion du tarif des douanes, dépasse actuellement 3 millions de kilos sur 4 millions et demi nécessaires à la production de la betterave à sucre.

M. Méline a déclaré qu'il connaissait cette situation ; il a promis d'examiner la question avec tout le soin qu'elle comporte, de manière à parer à toute éventualité.

Le Nord à Paris

Malgré les fêtes du carnaval, la réunion de marc de l'Association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais, rue de Bellefond, était nombreuse. Après le concert « été improvisé auquel ont pris part le chansonnier Bouchon, Mlles Marcel Legay, Poutes Lecoq, Lafaur, Malo, Max Barbier, du Conservatoire, le comique Merville, le pianiste Estrylette.

Parmi les assistants : MM. Maisrese, président, Guillain, député, Morcrette-Ledieu, conseiller général de Marcq, Hennion, général de brigade, Cochin, Gaillard, Tailliandier, Bouderoust, Bonnecorde, Van Drincten, Carlier, Chevalier, docteur Hamy, de l'Institut, Regnard, statuaire, etc.

Itinéraire du Conseil de révision

REVUE D'APPEL

Les opérations du Conseil de révision pour la formation de la classe de 1896, ainsi qu'à la revue d'appel des hommes du service auxiliaire et de la réserve de l'armée territoriale sont fixées ainsi qu'il suit :

Arrondissement de Lille

Etrangers au département : Samedi 20 mars, 2 heures.

Lille Sud-Ouest : Lundi 22 mars, 2 heures — Appel : Midi 1/2, place de la République, pour les hommes du Service auxiliaire des huit cantons de Lille.

Roubaix-Ouest, Mercredi 24 mars, 8 heures 3/4, revue à 10 heures sur la Grand'Place, pour les hommes du service auxiliaire des trois cantons de Roubaix.

Lannoy, jeudi 25 mars, 8 heures 1/2, revue à 10 heures, place de la Mairie.

Quesnoy-sur-Deule, vendredi 26 mars, 9 heures, revue à 10 heures, place de la Mairie.

Lille-Est, vendredi 26 mars, 3 heures, revue à 12 heures 1/2, Place de la République.

Roubaix-Est, samedi 27 mars, 8 heures 3/4, revue à 10 heures 1/2 sur la Grand'Place, pour les réservistes territoriaux des trois cantons de Roubaix.

Haubourdin, lundi 22 avril, 9 heures, revue 11 heures, place de la Mairie.

Armentières, mardi 23 avril, 7 heures 3/4, revue 11 heures, place de la Mairie.

La Bassée, mercredi 24 avril, 8 heures 1/4, revue 9 heures 1/2, place de la Mairie.

Roubaix-Nord, mercredi 12 mai, à 8 heures 1/2, revue à 10 h. 1/2, Grand'Place.

Tourcoing-Nord-Est, mercredi 13 mai, 9 heures et Tourcoing-Nord, lundi 13 mai, 2 heures, à 3 heures 1/2, place de l'Hôtel de Ville, pour les réservistes territoriaux des trois cantons de Tourcoing.

Tourcoing-Sud, vendredi 14 mai, 8 heures 1/2, à 10 h. 1/2, place de l'Hôtel de Ville, pour les hommes du service auxiliaire des trois cantons de Tourcoing.

Pont-à-Marcq, samedi 15 mai, 10 heures, à 11 h., place de la Mairie.

Seclin, mercredi 26 mai, 9 heures 1/4, 10 heures 1/2, place de la mairie.

Cysoing, lundi 31 mai, 9 heures, revue à 10 h., place de la mairie.

Lille-Centre, mardi 1er juin, 9 heures, revue à 3 heures 1/2, place de la République, le mardi 1er juin pour les réservistes territoriaux des huit cantons de Lille.

Lille-Ouest, mardi 1er juin, 2 heures, id.

Lille-Nord, mercredi 2 juin, 2 heures, id.

Lille Sud-Est, mercredi 2 juin, 2 heures, id.

Lille Nord-Est, jeudi 3 juin, 8 heures 1/2, id.

Lille-Nord, jeudi 3 juin, 2 heures, id.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai-Est, mercredi 31 mars, à h. 1/2, et Cambrai-Ouest, idem, 3 h. 1/4, une seule revue pour les deux cantons, à 10 h. 1/2, place de la Mairie.

Le Cateau, vendredi 2 avril, 10 h., 11 h. 1/2, idem.

Caudry, vendredi 2 avril, 10 h., 11 h. 1/2, idem.

Cambrai, samedi 3 avril, 9 h. 1/2, 11 h. 1/2, idem.

Marcoing, mardi 20 avril, 9 h. 1/2, à 10 h. 1/4, idem.

Bonsecours, mercredi 21 avril, 7 h. 1/2, place de la Mairie.

Arrondissement de Douai

Douai-Sud, lundi 29 mars, 1 heure 1/2, revue le lundi 29 mars, à 11 h., sur la place d'Armes.

Douai-Nord, lundi 29 mars, 3 heures 1/4, id. — Bréauz, mardi 30 mars, 9 heures, revue à 9 heures 1/2, place de la Mairie. — Beaucamps, mardi 30 mars, 2 heures, revue (voir à la date du 29 mars — Marchiennes, lundi 22 avril, 10 heures, revue à 11 heures, place de la Mairie. — Orchies, vendredi 23 avril, 9 heures 1/2, 10 heures, place de la Mairie.

Arrondissement d'Avesnes

Maubeuge, lundi 17 mai, 1 heure 1/2, revue 4 heures, place du Hêplamade. — Solre-le-Château, mardi 18 mai, 8 heures 1/2, revue 9 heures, place de la Mairie. — Landrecies, mercredi 19 mai, 9 heures 1/2, place de la Mairie. — Avesnes-Sud, mercredi 19 mai, 3 heures, une seule revue pour les deux cantons d'Avesnes : le mercredi 19 mai, à 3 heures 1/2, place de la Mairie. — Trélon, jeudi 20 mai, 10 heures, 11 heures 1/2, place de la Mairie.

Avesnes-Nord, vendredi 21 mai, 8 heures, voir à la date du 19 mai.

Berlaimont, vendredi 21 mai, 11 heures 1/4, revue à midi, place de la mairie.

Le Quesnoy-Est, lundi 24 mai, 10 heures 3/4, revue 3 heures. Esplanade, près du cercle des officiers.

Le Quesnoy-Ouest, lundi 24 mai, 11 h. 3/4, id.

Bavay, mardi 25 mai, 11 heures, revue à 9 h. 1/2, place de la mairie.

Arrondissement de Valenciennes

Valenciennes-Nord, lundi 5 avril, 1 heure 1/2, une seule revue pour les 3 cantons : le lundi 5 avril, à 3 heures 1/2, à la caserne Ferrand (Citadelle).

Valenciennes-Sud, mardi 6 avril, 8 heures 3/4, Valenciennes-Est, mardi 7 avril, 1 heure 1/2.

St-Amand rive gauche, mercredi 7 avril, 9 heures, une seule revue pour les deux cantons : à 8 heures, place de la mairie.

St-Amand rive droite, mercredi 7 avril, 10 h. 1/2 revue à 8 heures, place de la Mairie.

Condé, lundi 8 avril, 10 heures, revue à 11 heures 1/2, place de la mairie.

Denain, vendredi 9 avril, 9 heures 1/2, revue à 11 heures 1/2, cour de la Caserne de la Gendarmerie.

Bouchain, samedi 10 avril, 8 heures 1/2, à 10 heures, cour de la Caserne.

Arrondissement d'Hazebrouck

Bailleul-Sud-Ouest, mardi 23 mars, 9 heures. — Bailleul-Nord-Ouest, mardi 23 mars, 10 heures. — Une seule revue pour les 2 cantons de Bailleul. — Renvoi le mardi 23 mars, à 10 heures 1/2, place de la Mairie.

Steenvoorde, lundi 3 mai, 9 heures. — Revue à 9 heures 1/2, place de la Mairie.

Cassel, mardi 4 mai, 9 heures. — Revue à 9 h. 1/2, place de la Mairie.

Merville, lundi 10 mai, 1 heure. — Hazebrouck-Nord, lundi 10 mai, 2 heures 1/4. — Une seule revue pour les deux cantons, à 11 heures 1/2, dans la cour de la Mairie.

Merville, mardi 11 mai, 9 heures. — Revue à 10 h. 1/2, place de la Mairie.

Arrondissement de Dunkerque

Hondschoote, lundi 3 mai, 2 heures 3/4. — Revue à 3 heures 1/2, place de la Mairie.

Wormhout, mardi 4 mai, 1 heure 3/4. — Revue à midi 3/4, place de la Mairie.

Bergues, mardi 4 mai, 4 heures. — Revue à 4 heures 1/2, place de la Mairie.

Dunkerque-Ouest, mercredi 5 mai, 2 heures. — Une seule revue pour les deux cantons de Dunkerque : le mercredi 5 mai, à 3 heures 1/2, caserne Jean Bart.

Dunkerque-Est, jeudi 6 mai, 8 heures.

Bourbourg, vendredi 7 mai, 9 heures 1/2. — Revue à 10 heures 1/2, place de la Mairie.

Gravelines, vendredi 7 mai, 2 heures 1/4. — Revue à 2 heures 3/4, place de la Mairie.

LES CONFÉRENCES POPULAIRES

A LEZENNES

Le 7 mars dernier, à 6 heures 1/2 du soir, a eu lieu à l'école des garçons de Lezennes, une conférence avec projections lumineuses sur la Turquie (Grèce par M. Solasse, instituteur-adjoint à Lezennes. Cet élevant aux conditions matériellement très pénible, que la conférencier a traité son sujet avec beaucoup de talent.

Les nombreuses projections faites par M. Georgé ont parfaitement réussi.

Un jeune comédien, M. Dérumez, a bien voulu prêter son concours et a grandement amusé l'auditoire par ses chansonnettes. La foule est partie enchantée, et promettant bien d'assister à la prochaine conférence annoncée pour le 21 mars.

A ARMENTIÈRES

Dimanche 7 mars, à 8 heures du soir, M. Ruffin, directeur de l'école primaire laïque de Cassel, a fait à Armentières, dans une des salles de l'école des filles, dirigée par Mme Wissocq-Bonnaire, une conférence publique sur les « Héroïnes Françaises ».

La vaste salle, parfaitement aménagée pour la circonstance ne pouvait contenir le nombreux public.

M. Bécourt, maître président, ayant à ses côtés M. Vandenbroucke, adjoint, a ouvert la séance par la Marseillaise, et les membres du conseil municipal.

Pendant une heure et demie le conférencier nous a retracé tout les grands traits de la vie de nos héroïnes, de ces femmes vaillantes dont l'histoire garde précieusement le souvenir tant à cause de leurs vertus que de leurs talents.

L'auditoire qui a écouté avec un vif plaisir a souvent interrompu le conférencier par ses bravos les plus chaleureux.

Et vous lumineuses présidées par MMles Bigotte et Delgrange, institutrices adjointes à Armentières, ont obtenu un réel succès.

A 8 heures 45, le foule était retirée emportant de cette soirée la meilleure des impressions.

Toutes nos félicitations à Mme Devissscher-Beaucamp, l'organisatrice de cette conférence.

A MARCHIENNES

Mlle Richard, directrice de l'école de Marchiennes a fondé depuis le mois de novembre dernier une association amicale d'anciennes élèves. Cette association, a son début, prospère déjà d'une façon splendide grâce au gracieux concours de Mme Matonpréséidée d'honneur. Avec un zèle infatigable, Mlle Richard a travaillé et a fait travailler ses élèves. Aussi a-t-on fait aux enfants nécessitant une distribution de bas, sabots, gilets de laine.

Dimanche dernier, toujours grâce au zèle de Mme la présidente et Mlle la directrice nous avons eu une conférence faite par M. Sprat, délégué cantonal sur les origines de Marchiennes.

Après avoir été présenté par M. le Maire, le conférencier a tenu un réel pendant deux heures l'attention de plus de trois cents Marchiennois qui, avec bonheur, entendaient l'historique de leur chère cité, faite avec grand talent.

A ECAILLON

Une conférence populaire aura lieu à l'école de cette commune dimanche 14 mars, à 6 heures du soir, prochain, 14 mars, à 6 heures du soir. M. Talbotier, instituteur-adjoint à Rœulx, y développera le sujet : « Le travail ». La conférence commencera par un chœur exécuté par les élèves de l'école des garçons.

A CUINCY

Dimanche soir, 7 mars, une conférence publique a eu lieu, sous le patronage du Comité des conférences populaires de Douai, dans la grande salle de la mairie de Cuincy.

M. Blas, instituteur-adjoint de cette commune, a fait le récit d'un voyage sur les bords du Rhin, devant une assemblée de 300 personnes, présidée par M. Dubois, maire.

Pendant près d'une heure et demie, le conférencier a su charmer son auditoire par la manière harmonieuse dont il a traité son sujet.

A maintes reprises, les assistants ont exprimé à MM. Blas et Dubois leur satisfaction pour le plaisir qu'ils leur procurent, et chacun s'est retiré en emportant un excellent souvenir de cette belle soirée.

UNE FEMME ETRANGLÉE

à Caestre

L'arrestation de l'assassin

Si l'on en croit nos conférences de Paris l'arrestation de Bonne, l'assassin de Caestre, ne fut pas facile.

Les inspecteurs de la sûreté lui ont mis la main au collet au moment où il se disposait à entrer dans un établissement de vins de la rue de Paris, à Vincennes.

L'assassin cherchà à frapper de son couteau les agents qui l'avaient appréhendé, mais il fut bientôt désarmé et rétabli à l'impuissance.

Ramené à Paris, il a raconté à M. Cochefert qu'il s'était rendu à Vincennes pour tuer une de ses anciennes maîtresses.

Il a fait avec complète de son crime.

La famille de la victime

Les parents de Marie Caillina habitaient une des plus grandes fermes de la région située sur la commune d'Eeck. Ils sont morts depuis plusieurs années.

La mère de la victime qui s'était retirée avec sa fille dans la maison où celle-ci a été assassinée est morte il y a deux ou trois ans dans cette maison.

Marie Caillina avait été fille de charité pendant quelques années, mais la timidité de son caractère l'obligea à rentrer dans la vie civile. Elle vivait modestement et faisait beaucoup d'aumônes.

Chronique Locale

ROUBAIX

La « Fédération Républicaine »

aux pouvoirs publics

La *Fédération républicaine* nous communique la requête ci-dessous qu'elle vient d'adresser aux pouvoirs publics :

A Monsieur le Président du Sénat,

A Monsieur le Président de la Chambre des Députés ;

La *Fédération républicaine socialiste* de Roubaix a, dans son assemblée générale du 7 mars, adopté les vœux suivants et chargé son comité de vous les transmettre :

Considérant que le malaise qui atteint l'industrie et le commerce de Roubaix et de toute la région du Nord est le fait de la concurrence, par l'élévation de certains articles au tarif maximum qui nous ont fermé plusieurs importants marchés, par suite de représailles, ou a abaissé la production dans beaucoup de pays, principalement l'Amérique du Nord et l'Espagne.

Que la libre-échange bien compris peut donner un essor nouveau au commerce et à l'industrie nationales.

Et d'un autre côté, une armée d'ouvriers étrangers franchissant tous les jours la frontière pour travailler en France, utilisant la main-d'œuvre des ouvriers français, le peuple les désigne sous le nom typique de *Pots en bouvre*.

De ce côté, il n'y a aucune protection, c'est donc dans quels et dans mesures ; pour les marchandises et les denrées, il y a protection, mais pour la main-d'œuvre, libre-échange.

C'est donc une situation anormale que crée aux ouvriers habitant Roubaix la venue journalière et hebdomadaire des travailleurs étrangers arrivant chaque jour ou chaque lundi avec leurs provisions, repartant tous les lundis avec un gain important, sans supporter aucune des charges municipales, départementales et de l'Etat.

Il est donc nécessaire d'appliquer une taxe assez élevée pour les sudits ouvriers étrangers, ce qui n'est que très logique.

Le comité de la Fédération compte sur votre bienveillant concours et vous prie de recevoir l'expression de ses sentiments dévoués.

Ad. Carrette, Ch. Cordonnier, C. Lecomte, P. Carlonne, A. Toulet, C. Luquet, E. Pollet, J. Dorbrandrighen, V. Hocq, J.-B. Marth.

Clôture de la saison lyrique

C'est ce soir que notre Grand-Théâtre nous donne la dernière représentation lyrique de la saison.

C'est ce soir la clôture de ces soirées ravissantes qui, pendant toute la saison, ont fait les délices des auditeurs.

Nous pouvons presque dire que jamais saison théâtrale n'a eu autant de succès que celle qui prend fin.

Rien n'a été ménagé pour satisfaire le public. Brillamment ouverte, la saison lyrique se clôturera par le chef-d'œuvre de Paladilhe, par l'émouvant scenario de *Patrie*.

Pas plus que pour les autres, l'administration du Grand-Théâtre n'a rien ménagé pour que cette dernière représentation ait tout le succès désirable.

Mme Kériva, si souvent applaudie, M. Carroul si consciencieux et si bien doué, M. Mans, tant goûté du public, seront les interprètes de cette dernière donnée à leur bénéfice.

Le chœur et l'orchestre seront sous la direction de M. De la Fuente.

Dès maintenant, nous pouvons annoncer à nos lecteurs que la représentation de ce soir sera une véritable soirée de gala.

Les places s'enlèvent et les retardataires feront bien de se presser s'ils veulent aller applaudir une dernière fois les artistes de talent qui, pendant toute la saison, ont su les charmer, leur faire passer des heures délicieuses.

Une arrestation pour bris de clôture

Une nommée Mélanie Quenis, âgée de 24 ans, soigneuse, demeurant rue des Longues-Haies, cour Vroman, 26, a été arrêtée pour bris de clôture et ivresse.

Mardi soir, vers huit heures, cette femme s'était rendue, en compagnie de deux autres, chez Mlle Blanche Herkemmerath, cabaretière, rue de Blanchemaille, 79, et avait demandé à boire. Le cabaretière, voyant son état d'ivresse, refusa de la servir. Mélanie Quenis, rendue furieuse par ce refus, brisa une glace de la vitrine. Cette glace est évaluée à 80 francs.

Institut Turgot

Le Conseil municipal dans sa séance du 24 décembre 1896, a voté la création d'un cours de modelage à l'Institut Turgot. — Le budget étant adopté, ce cours commencera à fonctionner à partir d'aujourd'hui.

Le cours de géographie commerciale et coloniale

Voici le sommaire du cours d'aujourd'hui jeudi :

Géographie économique de la laine. Conditions climatériques favorisant l'élevage du mouton. Les contrées d'élevage en Europe, hors d'Europe. L'élevage du mouton pour l'alimentation, l'élevage du mouton pour l'industrie.

Centres principaux de l'exportation des laines. Grands marchés.

L'industrie lainière, sa variété, sa répartition géographique. Les industries analogues. Commerce d'exportation des laines. Son importance.

L'industrie lainière et la production des laines sont séparées dans le monde actuel. Les grands centres de production peuvent-ils devenir de grands centres industriels ?

Association amicale des Anciens élèves de l'Institut Turgot

Bal de famille. Le bal organisé par l'Association des Anciens élèves de l'Institut Turgot aura lieu samedi prochain 13 courant, à 9 heures, à la Brasserie universelle.

Messieurs les membres actifs et honoraires qui, par mégarde, n'auraient pas reçu leur carte, peuvent se présenter au contrôle, où leur identité sera facilement établie.

L'entrée sera rigoureusement refusée aux personnes étrangères à l'Association.

Les portes de la Brasserie universelle seront ouvertes à 8 heures 1/2.

Comité industriel de France

Vendredi prochain, 12 mars, à huit heures et demie du soir, M. Capillery, ancien magistrat, fera dans la salle de la Brasserie universelle, rue de la Gare une conférence gratuite, sur diverses questions industrielles. Nous invitons nos lecteurs à y assister.

Arrestation d'un expulsé

Les agents de sûreté Cochez et Labbe, ont arrêté mardi soir, vers sept heures, pour infraction à expulsion et vagabondage, un nommé Léon De Velloo, âgé de 39 ans, sans domicile fixe. Il a été écroué au dépôt.

Fourrière à chiens

Dans la journée de mercredi, neuf chiens ont été mis en fourrière. Aucune contravention n'a été faite.

Cabaret ouvert après l'heure

Dans la nuit de mercredi à jeudi, les agents de service rue du Lannoy, ont dressé procès-verbal à Mme Rosez, cabaretière, 224, rue de la Gare, à ROUBAIX. 7au17.

Maladies des voies urinaires

Docteur FEUCHÈRE, médecin-spécialiste, 21, Parvis St-Maurice, Lille et 106, rue de Grand-Chemin, Roubaix, ou il reçoit les mardi, jeudi, samedi, de 1 à 5 h., les autres jours de 6 à 9 h. soir.

Ne mangez que le beurre de la Grande laiterie LA NORMANDIE Toujours frais, toujours exquis et garanti pur.

LE ROI DES CAFÉS
2 MÉDAILLES D'OR
Qualité extra — Mél